

Luxembourg, le 24 novembre 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Défense:

« Selon la loi du 21 décembre 2007, modifiant la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire, le corps des sous-officiers de carrière comprend un maximum de six infirmiers diplômés. De plus, le Service de Santé de l'Armée comprend également des soldats volontaires secouristes. Ces derniers sont notamment formés en tant qu'ambulanciers.

Au sujet des effectifs du Service de Santé, il nous revient que dans toutes les carrières, les quotas ne sont pas remplis.

Actuellement, il n'y a qu'un seul médecin au statut militaire détaché à l'Etat Major.

En outre, seulement deux infirmiers diplômés sur six postes prévus par la loi, travaillent au Service de Santé.

De plus, un nombre insuffisant de soldats volontaires sont formés comme ambulanciers.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Défense :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer le manque d'effectif à tous les niveaux du Service de Santé?*
- Est-ce qu'une campagne de recrutement est prévue dans un avenir proche pour combler les lacunes au niveau du fonctionnement du Service de Santé sur le plan national et international?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Monsieur le Ministre peut-il nous renseigner en quoi consiste la formation des soldats volontaires secouristes ?*
- *Monsieur le Ministre juge-t-il que la formation des secouristes pourrait s'organiser conjointement avec d'autres corps de secours?*

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Gusty Graas

Député

Max Hahn

Député

Alexander Krieps

Député